



CONSERVATION
ÉDUCATION
RECHERCHE



FIDUCIE FONCIÈRE DU
MONT PINACLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

UNE DOUZIÈME SERVITUDE DE CONSERVATION POUR LA FIDUCIE FONCIÈRE DU MONT PINACLE

Frelighsburg , Qc – 17 octobre 2023 - La Fiducie foncière du mont Pinnacle (FFMP) et l'organisme Corridor appalachien sont heureux d'annoncer l'acquisition d'une nouvelle servitude de conservation dans le secteur du mont Pinnacle à Frelighsburg. Dernièrement, Lise Gagné et Renaud Coulombe ont fait don à la FFMP d'une servitude de conservation à perpétuité de 5,98 acres (2,42 ha) sur leur propriété située en zone blanche du mont Pinnacle, soit dans le secteur nord-est de la montagne.

La servitude couvre la majorité de la superficie de la propriété qui comporte deux habitats forestiers, soit une érablière avec hêtres à grandes feuilles et une érablière avec bouleaux jaunes. Plusieurs ruisseaux intermittents y ont été répertoriés. Les écosystèmes présents abritent plusieurs espèces fauniques et floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Canada, ainsi que 21 espèces d'oiseaux, dont deux espèces à statut préoccupant.

Pour les donateurs, il s'agit de la réalisation d'un vœu qui leur tient à cœur depuis des années. *« Dès notre arrivée à Frelighsburg, nous avons été frappés par la beauté des paysages naturels du mont Pinnacle et du village de Frelighsburg. Il est alors devenu impératif que nous devons faire un geste significatif pour préserver cet environnement et les écosystèmes s'y rattachant. C'est pourquoi nous sommes devenus membres de la Fiducie et par la suite avons entamé les démarches de servitude de conservation sur notre propriété. Il est important que les propriétaires soucieux de conserver leur environnement naturel sachent qu'une servitude de conservation peut être exercée sur une petite superficie de terrain également. »* Lise Gagné, donatrice.

Le succès de ce projet a été assuré par une étroite collaboration entre Corridor appalachien et la FFMP qui est l'un de ses membres affiliés. Le projet a pu être réalisé grâce à l'aide financière de Conservation de la nature Canada, par l'intermédiaire de son Projet de partenariat pour les milieux naturels, pour lequel le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière de plus de 53 millions de dollars sur quatre ans.

« Localisée au cœur de notre territoire d'action, à proximité de deux autres propriétés que nous protégeons déjà, la création de cette nouvelle servitude assure la connectivité et le maintien d'habitats de qualité pour diverses espèces représentatives de la région. C'est une contribution directe à la préservation du plus important noyau d'habitats sur notre territoire » fait remarquer Danielle Dansereau, administratrice responsable des projets de conservation de la FFMP.

Pour Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien, « *il n’y a pas de petit geste en environnement. Un terrain, même de superficie modeste, peut abriter une grande richesse écologique et jouer un rôle majeur pour les écosystèmes. En mettant ce projet de l’avant, nous voulions aussi encourager les propriétaires de petits joyaux de milieux naturels à considérer les options de conservation.* »

« L’ajout d’une nouvelle servitude de conservation dans le secteur du mont Pinnacle est une excellente nouvelle pour la région de l’Estrie ainsi que pour l’ensemble du Québec. Cette colline est un lieu privilégié pour le plein air, offrant à son sommet une vue spectaculaire sur la beauté de la nature estrienne, en plus d’être un secteur unique pour l’observation du faucon pèlerin, une espèce désignée comme vulnérable. Le gouvernement du Québec est très fier de contribuer financièrement à cette initiative par l’intermédiaire du Projet de partenariat pour les milieux naturels. Je remercie tous les donateurs de la Fiducie, notamment M^{me} Lise Gagné et M. Renaud Coulombe, ainsi que Corridor appalachien et la Fiducie foncière du mont Pinnacle, pour leur initiative. C’est grâce à des personnes et à des organisations comme celles-ci que nous préservons le riche patrimoine naturel québécois. »

- Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

Localement, cette nouvelle servitude de conservation porte à 399 hectares (985,95 acres) l’ensemble des terres protégées à perpétuité par la Fiducie foncière du mont Pinnacle. Régionalement, ce projet s’additionne aux autres 16 500 hectares protégés par l’ensemble des groupes de conservation dans les montagnes Vertes.

À PROPOS

Le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée par le gouvernement du Québec à Conservation de la nature Canada. Il prévoit, par l’établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d’initiatives de conservation volontaire en vue d’assurer la protection de milieux naturels d’intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d’aires protégées situées en terres privées. Il fait suite au projet ensemble pour la nature, qui s’est terminé au 31 mars 2020 et qui avait des objectifs similaires.

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d’entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d’hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés. CNC est un organisme de bienfaisance enregistré. Avec la nature, CNC crée un mode prospère. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca.

Fiducie foncière du mont Pinnacle

Fondée en 1991, la Fiducie foncière du mont Pinnacle est un organisme de bienfaisance voué à la conservation de la nature dans la région du mont Pinnacle à Frelighsburg. La Fiducie protège à ce jour 399

ha (986 acres) de terres à perpétuité. Dans le cadre de son programme « Écoute ta montagne », l'organisme offre périodiquement des activités éducatives dans la nature à des groupes scolaires de la région ainsi qu'au grand public. La Fiducie organise également, conjointement avec d'autres organismes locaux, des projections de films et des conférences lors des « Soirées des possibles » ouvertes à tous.

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif ayant fêté ses 20 ans en 2022. Sa mission est de protéger les milieux naturels et la biodiversité de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. Un total de 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien et ensemble, ils contribuent à accélérer et augmenter les projets de conservation réalisés sur le territoire. Depuis le début de ses activités, l'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires est maintenant de plus de 16 500 hectares. www.corridorappalachien.ca

CONTACTS

Frédérique Vuillermoz
Coordonnatrice des communications
frederique.vuillermoz@corridorappalachien.ca
Cell : 450-543-4999

Danielle Dansereau
Administratrice
Fiducie foncière mont Pinnacle
danielle@montpinacle.ca